

**DECISION N° 20240126_P_021
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

**Département de la
Haute-Loire**

**Arrondissement
D'YSSINGEAUX**

**Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du 30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Cycle de l'eau

Objet : Signature d'une convention de prestation de services avec Ingé43 pour une mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement et de la protection de la ressource en eau

N° 20240126_P_021

Le Président,

Décide

De signer une convention de prestation de services avec :

OBJET

**Agence d'Ingénierie des Territoires de Haute-Loire
1 Place Monseigneur de Galard
CS 20310
43 000 Le Puy-en-Velay**

N° SIRET 200 098 929 00017

Pour la mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement et de la protection de la ressource en eau

Montant : 17 131.20 € HT

Durée : 12 mois, date de prise d'effet de la convention fixée au 1^{er} janvier 2024.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVESUR SEMENE, Le 26 JANVIER 2024

AR Prefecture

043-244301131-20240126-20240126_P_021-AU
Reçu le 29/01/2024

Le Président,

Frédéric GIRODET

